

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation No
Voiture de tourisme	OLDSMOBILE	Cutlass Salon (modèle 3AJ29)	CH 0337 33
Constructeur	OLDSMOBILE Division of GMC, Lansing (USA)		
Identification	"Cutlass Salon" sur les ailes avant. - "OLDSMOBILE Cutlass" et "Model 3AJ29" et "Importateur ..." +) sur plaquette de l'importateur. - "3J29K.." devant le No du châssis		
Plaquette constr.	à l'avant, sous le capot, sur carénage du radiateur		
No du châssis	à gauche, derrière le pare-brise		
Ident. du moteur	"K" cinquième chiffre devant le No du châssis et frappé par l'importateur à l'avant, à droite sur la culasse		
Importateur princ.	TITAN AG, 8057 Zurich - Auto HANS AG, 8000 Zurich - SANTSCHI Automobile, 8000 Zurich. +)		
Véhicule homologué	3J29K4G 1051331. Signes fixes dans code du type 3J29K..		

CHASSIS

Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4
Direction	mécanique, assistance hydraulique		
Transmission	automatique		
Nombre de vitesses	3 paliers	Entraînement	arrière
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne assistance par dépression; AV= soupape de dosage AR= limiteur		
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, pédale, sur les roues arrière		
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire		
Ralentisseur	-		
Contrôle 2 circ.	par diff. de pression; lampe-témoin comb. av. fr. aux.		

CARROSSERIE

	limousine		
Nombre de portes	4	Indic. vit.	km/h
Ceintures sécurité	SAB J 4 C	Rétroviseur	1/intér., 1/gauche
Cale	-	Attelage	-
Antivol	verrouillage direction + transmission		
Nombre de places t	5 av 2	centre	ar 3

DIMENSIONS

	int.	ext.		
Longueur		5470	Empattements	2045 /
Largeur		1943		/
Hauteur		1410	Voie	av 1560 ar 1550
Porte à faux	lat.		Voies	av - ar -
	av	1135		
	ar	1399	Braquage	g 12,1 d 12,6
Distance volant - vers l'avant du véhicule				

MOTEUR

Marque	OLDSMOBILE	Type	K (350 cu.in.)
Construction	V	Temps	4
Carburant	B	Position	avant
Refroidiss.	eau	Nombre cylindr.	8
Alésage	103,05	Course	85,99
Cylindrée	5735	CV-impôt	29,21
Puissance en CV	180 SAE net	à t/min	3900
Bruit	79 dB/A	à t/min	3900
Silencieux	1 = 540 x 280 x 110		
Mesure des gaz	test CVS / CO < 1,0 % à 700 t/min *)		
Déparasitage	OCE annexe 8 chiffre 4 : D		

POIDS

	avant	arrière	total
Poids à vide	1110	840	1950 **)
Charge utile	120	230	350
Poids total	1230	1070	2300
Garantie fabr.			2524
Dimens. pneus	GR 78 - 15	GR 78 - 15	(Variantes voir remarques)
Ply / atü	Radial/2,25	Radial/2,25	
Charge pour V max	1360	1360	
	180	180	

Garantie poids remarquable avec frein	
Garantie poids remarquable sans frein	
Garantie poids de l'ensemble	
Poids remarquable testé	
Vitesse maximale selon le constructeur	171 km/h
Vitesse maximale testée	_____ km/h

EQUIPEMENT	§)
Feux de route	HCR H4 (E)
Feux route compl.	-
Feux de croisement	HCR H4 (E)
Feux de position	SAE IP 74 GUIDE 3A2
Feux rouges) SAE (2)I(2)S(2)T 74 GUIDE 3A2
Feux stop	
Clignoteurs	av SAE IP 74 GUIDE 1 GM 3A4 ar voir feux rouges
Catadioptrés	av lat. GM 3A4 AR lat. GM3A24 ar SAE A 74 GUIDE 3A
Feux de gabarit	av GM 3A4 1 ar AG 3A24
Avert. optique	- Eclair. plaque 2/ centre
Essuie-glace	2 balais avec/mains lave-glace
Avertisseurs	DELCO REXY 2 tons (100) dB/A () dB/A () dB/A

INDICATIONS pour le PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule	Voiture de tourisme	
Marque et type	OLDSMOBILE	Cutlass Salon
Homologation		
No	CH 0337 33	
Carrosserie	limousine	
Places total	5	avant 2
Poids à vide	1950	Carburant B
Charge utile	-	CV-impôt 20,21
Poids total	2524	Cylindrée 5735

REMARQUES, MODIFICATIONS, CONDITIONS et INSCRIPTION dans le PERMIS DE CIRCULATION, page 4:

- +) Importateurs : TIT = TITAN AG, Zurich
HAN = Auto HANS AG, Zurich
SAI = SANTISCHI Automobile, Zurich
- *) Mesure des gaz : vignette EPA sur carénage du radiateur
- **) Poids : augmente d'environ 60 kg lorsque le véhicule est équipé d'une climatisation
Variante de pneus: 205 SR 15 charge 1410 kg (2,2 atü) admis pour V-max 175 km/h
- §) Modifications par l'importateur:
 - des feux de route et de croisement HCR (E) sont montés
 - feux rouges/stop/clignoteurs: les ampoules d'origine No 1157 sont remplacées par des 18/5W; la puissance des ampoules à utiliser doit être marquée de manière indélébile sur les calottes.
 - feux de position: les ampoules de couleur orange doivent être remplacées par des blanches.

Fiche d'homologation parallèle au No CH 0337 33 du 15.10.73
Importateurs voir sous +)

Lieu et date de l'homologation

Zurich, 22.11.73

HOMOLOGATION FEDERALE DES TYPES DE VEHICULES